

QUOI DE NEUF ?

Point Information Jeunesse

ZOOM SUR...



Des métiers saisonniers de la montagne en hiver

Retrouver les PIJ sur :

<http://ij.sicoval.org>

www.facebook.com/pij31.castanet



Les métiers exercés en montagne sont nombreux et plus de 300 stations de sports d'hiver (Alpes, Massif Central, Corse, Jura, Pyrénées, Vosges) emploient des saisonniers.

Alors prêt pour une saison à la montagne ?

BON A SAVOIR

- Le **contrat saisonnier** est un Contrat à Durée Déterminée conclu pour un travail qui dépend du rythme des saisons et qui peut se répéter chaque année, pour un temps partiel ou un temps plein et **d'une durée maximale de 8 mois**.
- Cinq ou six mois l'hiver, deux ou trois mois l'été, Un travailleur **saisonnier exerce souvent deux, trois activités différentes** (ou plus) dans l'année. **Il est donc indispensable de disposer d'au moins deux compétences**, par exemple : moniteur de ski l'hiver et moniteur de VTT l'été

L'ACTU des PIJ

- **Des forfaits de ski à tarifs réduits** : du 5 janvier au 31 mars 2016, les PIJ du Sicoval proposent **aux jeunes de 16 à 29 ans** des réductions pour l'achat des forfaits de ski dans 6 stations des Pyrénées : Ax-les-Thermes, Font-Romeu, Guzet, Luchon-Superbagnères, Peyragudes et Saint-Lary.
- **Le Sicoval aide 10 jeunes à passer le BAFA** en prenant en charge le financement de la session de formation générale. En contrepartie ces 10 jeunes du territoire s'engagent à effectuer le stage pratique non rémunéré au sein d'une structure enfance du Sicoval et à travailler 3 semaines sous Contrat d'Engagement Educatif **Cv et lettre de motivation avant le 31 janvier aux PIJ**

Moniteur de ski

Il enseigne le ski, et parfois d'autres sports de glisse, à toutes les catégories de skieurs, **du débutant au champion**. Excellent skieur, il maîtrise les **règles de sécurité**, et doit être bon **pédagogue**. Pour devenir moniteur de ski, il faut être titulaire du BEES (**Brevet d'État d'Éducateur Sportif**) ski alpin 1er degré ou du BEES ski nordique de fond 1er degré et être en possession de la formation de base aux premiers secours.

Pisteur-secouriste

L'activité de ce secouriste repose sur trois missions : **l'entretien, la prévention** et bien entendu **le secours**. Sa priorité, sécuriser le domaine skiable en installant des kilomètres de cordes, des centaines de panneaux, de drapeaux et de filets de protection. Avant d'être secouriste, le pisteur doit être très bon skieur et doit être capable d'intervenir très vite quelle que soit la qualité de la neige. Pour exercer il faut avoir un **brevet national de pisteur secouriste** ou de maître pisteur secouriste BNPS.

Dameur

C'est un **pilote d'engin spécialisé** destiné à tasser et stabiliser la neige fraîche des pistes de ski. Une très bonne condition physique et une capacité à travailler en horaires décalés sont indispensables pour faire ce métier. Les manipulations à risque ou dans des conditions acrobatiques ne sont pas à exclure.

Le métier est accessible avec un **niveau CAP** dans le domaine de la conduite des engins de chantier. La possession du diplôme n'est pas obligatoire, mais facilite l'embauche.

Musher

Il **transporte sa clientèle sur un traîneau** tiré par des chiens, pour lui faire découvrir des paysages de moyenne montagne. Il est à la fois **éleveur auprès de sa meute et chef d'entreprise**. Des connaissances techniques sont nécessaires : réglages des harnais, lire un bulletin météo, réaliser un croquis d'itinéraire. Il doit également être passionné par les chiens, avoir une bonne endurance, être autonome et polyvalent. Pour exercer il faut obtenir le **DEJEPS perfectionnement sportif mention attelages canins**. (niveau Bac+2).

PIJ Castanet
Ancienne mairie
31320 Castanet-Tolosan
☎ 05 34 66 73 14
pij.castanet@sicoval.fr

PIJ Ramonville
Place Jean Jaurès
31520 Ramonville St Agne
☎ 05 61 75 10 04
pij.ramonville@sicoval.fr